



swissuniversities
Effingerstrasse 15, Case postale
3001 Berne
www.swissuniversities.ch

Reporting qualitatif des mesures de la planification stratégique 2021-2024 : rapport d'étape 2022

Table des matières

1. Introduction	2
Objectifs	2
Contenu	2
Contexte	3
2. Digitalisation	5
Faire circuler les connaissances, ouvrir la recherche et l'enseignement	5
Enseignement	6
Recherche	7
Administration	8
Défis et perspectives	8
3. Promotion de la relève et politique du personnel dans les hautes écoles	8
Modèles de carrière et catégories de personnel	9
Egalité des chances dans la relève	10
Doctorat et qualification académique de la relève	11
Défis et perspectives	12
4. Développement du système de santé	12
Défis et perspectives	14
5. Diminution de l'abandon des études	15
Différents types de mesures	16
Défis et perspectives	17

1. Introduction

Objectifs

Dans le contexte du démarrage de la période FRI 2021-2024 et des réflexions autour de l'élaboration de la Coordination de la politique des hautes écoles à l'échelle nationale 2025-2028, swissuniversities a décidé de développer un instrument de reporting de la mise en œuvre des mesures prévues dans la [planification stratégique 2021-2024](#) et le message FRI correspondant. Celui-ci doit permettre d'évaluer la mise en œuvre des mesures et d'identifier les champs d'action en vue de nouvelles réflexions stratégiques.

Ce rapport d'étape a ainsi pour objectif d'illustrer à mi-parcours de la période stratégique les développements et les différentes initiatives menées par les hautes écoles dans les champs d'action qu'elles se sont fixées. Pour cela, il se base essentiellement sur les résultats d'une enquête menée auprès des hautes écoles suisses en été 2022. A ce jour, au printemps 2023, des développements sont survenus dans différents de ces champs d'action choisis, qui ont été intégrés dans le texte.

Contenu

Le reporting relatif à la période FRI 2021-2024 se concentre sur quatre¹ objectifs stratégiques communs à tous les types de hautes écoles, tels que prévus dans la [planification stratégique 2021-2024](#) :

- 1) Digitalisation
Objectif général : les hautes écoles contribuent de manière décisive à l'exploration, la conception et l'accompagnement de ce processus de transformation. Pour ce faire, elles doivent repenser leurs propres structures, leurs activités, et leurs modes de fonctionnement.
- 2) Promotion de la relève et politique du personnel dans les hautes écoles
Objectif général : attirer d'excellents scientifiques vers une carrière académique ou une fonction exigeante, basée sur les compétences scientifiques dans l'économie, la société, la formation et la culture et les y maintenir durablement.
- 3) Développement du système de santé
Objectif général : les hautes écoles contribuent à assurer et renforcer la qualité des soins, à former davantage de personnel de santé bien qualifié ainsi qu'un nombre suffisant de médecins, à renforcer les soins de base et à promouvoir la collaboration interprofessionnelle.
- 4) Diminution de l'abandon des études
Objectif général : La limitation du nombre d'abandons est un objectif important pour les universités, notamment durant la transition vers le domaine des hautes écoles. Le nombre d'abandons des personnes ayant d'autres obligations en parallèle de leurs études doit être réduit, notamment en permettant une meilleure conciliation entre vie étudiante, vie privée et vie professionnelle.

Une première enquête réalisée au printemps 2022 auprès des hautes écoles a permis d'évaluer la mise en œuvre de mesures dans ces domaines thématiques et d'identifier les défis actuels. L'exercice sera ensuite répété par le lancement d'une seconde enquête à l'issue de la période 2021-2024.

¹ La thématique du renforcement des profils et du développement des portefeuilles a été traitée séparément par le biais d'un rapport de swissuniversities daté du 2 décembre 2020 en réponse à un mandat supplémentaire de la CSHE.

Contexte

Les résultats de cette première enquête montrent que les quatre objectifs sont d'importance stratégique au sein des hautes écoles, ceci à des degrés divers suivant le type de haute école.² Celles-ci mettent en œuvre des mesures dans tous ces domaines et certaines d'entre elles ont prévu des initiatives supplémentaires pour la deuxième moitié de la période FRI 2021-2024.

swissuniversities

Au cours cette période, différents développements inattendus ont placé les hautes écoles devant des défis particuliers. La non-association de la Suisse au programme de recherche européen Horizon Europe : une association complète à Horizon Europe est une condition fondamentale pour la compétitivité de la recherche de pointe suisse. Reléguée en juillet 2021 au rang de pays tiers non associé, la Suisse est depuis exclue d'Horizon Europe, le programme-cadre européen pour la recherche. Les hautes écoles se trouvent par conséquent dans une situation défavorable par rapport à la période FRI précédente. Le fait que la Suisse ne soit plus qu'un pays tiers non associé depuis juillet 2021 a radicalement changé les possibilités de recherche et d'innovation en Suisse : les équipes suisses ne peuvent plus participer qu'à environ deux tiers du programme Horizon Europe. Elles ne peuvent alors plus diriger les collaborations de recherche, mais uniquement participer de manière associée. Elles perdent ainsi la capacité de les influencer et ne touchent plus les soutiens financiers plus importants octroyés aux équipes dirigeantes. Leur participation à des programmes stratégiques dans des domaines tels que les technologies spatiales ou quantiques est menacée. Les scientifiques travaillant en Suisse ou envisageant de le faire ne peuvent plus postuler aux bourses ERC du Conseil européen de la recherche. Ces dernières, très compétitives, jouent un rôle très important pour la carrière des scientifiques ainsi que pour la réputation des hautes écoles. La capacité de la Suisse à attirer et à garder les meilleurs talents est grandement affaiblie, les candidats considérant bien davantage qu'auparavant les institutions à l'étranger au moment d'opérer un choix de carrière. Les entreprises helvétiques et notamment les PME ne peuvent plus obtenir des soutiens pour la R&D, par exemple à travers le programme Accelerator du Conseil européen de l'innovation, qui soutient le développement de technologies disruptives.

La Suisse perd ainsi la possibilité de participer au développement de l'espace européen de la recherche et de l'innovation et de fixer des priorités. C'est d'autant plus grave que les hautes écoles suisses mènent des recherches fondamentales comme appliquées qui sont d'une importance décisive pour la société, la politique et l'économie. En cas de non-association prolongée, il est donc primordial que des mesures appropriées soient prises pour atténuer les effets négatifs et renforcer l'attractivité de la Suisse en tant que pôle de recherche.

Par ailleurs, la pandémie de COVID-19 a également eu des répercussions importantes tant sur l'enseignement que sur la recherche et le fonctionnement administratif et technique des hautes écoles. De nombreux processus de renouvellement et d'évaluation sont en cours – notamment en ce qui concerne le développement de l'enseignement – et ils se poursuivront au cours de la deuxième moitié de la période. D'une manière générale, la pandémie a mis en évidence le rôle et l'importance de la science dans la société et la politique. De nombreux chercheuses et chercheurs des hautes écoles suisses ont été impliqués dans le conseil politique et/ou dans la recherche. La science a ainsi apporté une contribution décisive à

² Par exemple, la diminution de l'abandon des études concerne avant tout les hautes écoles universitaires. Ou encore, le développement du système de santé ne concerne pas les hautes écoles pédagogiques.

la gestion de la pandémie. Actuellement, des travaux sont en cours pour déterminer de quelle manière envisager à l'avenir le rôle de la science pour d'autres thèmes urgents.³

Par ailleurs, en raison des fermetures temporaires d'écoles, on peut constater que le rôle de l'école et les tâches des enseignant·e·s ont été davantage thématiques dans la société et qu'une plus grande compréhension de la responsabilité des enseignant·e·s et, indirectement, de la formation des enseignant·e·s a prévalu.

La pandémie de COVID-19 a de plus accentué une tendance qui s'était déjà dessinée au cours des dernières années. Ainsi, le nombre effectif d'étudiant·e·s dans les hautes écoles est nettement supérieur au scénario de référence 2018-2027 de l'Office fédéral de la statistique, qui a servi de base à la détermination des coûts de référence et à l'élaboration du message FRI 2021-2024⁴.

En 2020, 164'575 personnes étudiaient dans une HEU, alors que le scénario prévoyait un total de 154'032 étudiant·e·s, ce qui représente un écart de 6,8%. En 2021, ce sont 168'190 personnes qui étudient dans une HEU, alors que le scénario prévoyait un total de 154'837 étudiant·e·s, l'écart avec le scénario montant ainsi à 8,6%.

Pour les HES, le scénario prévoyait 79'660 étudiant·e·s en 2020. Ce sont en réalité 83'093 personnes qui étudiaient au sein d'une HES en 2020, ce qui représente un écart de 4,3%. En 2021, cet écart est monté à 5,8% puisque le scénario prévoyait 80'285 étudiant·e·s alors que 84'920 personnes étudient en réalité au sein d'une HES.

Au sein des HEP également, la tendance est la même. Alors que le scénario prévoyait 22'443 étudiant·e·s en 2020, le chiffre réel s'élevait à 22'807, ce qui représente un écart de 1,6%. Cet écart s'est ensuite creusé en 2021 pour s'établir à 3,8% (22'641 étudiant·e·s attendus selon le scénario et 23'497 en réalité).

Cette forte augmentation pourrait notamment s'expliquer en partie par le fait que les bacheliers ont entamé plus rapidement des études en raison de la situation économique et faute d'autres possibilités pendant la pandémie. Les étudiant·e·s ont peut-être également retardé l'obtention de leur diplôme en raison de perspectives professionnelles maussades. Un intérêt grandissant a également été constaté par les HEP pour la formation des enseignant·e·s. Le financement des hautes écoles ne suit par conséquent pas la croissance du nombre d'étudiant·e·s, ce qui a des répercussions négatives sur le taux d'encadrement des étudiant·e·s et sur la qualité de l'enseignement. En effet, les hautes écoles sont optimisées en permanence et les gains d'efficacité qui peuvent encore être réalisés paraissent donc marginaux. La dotation financière de base plus faible réduit en outre leur attractivité pour les chercheuses et chercheurs de pointe. En effet, conformément à l'ordonnance sur les coûts de référence, les valeurs fixées par la CSHE sont multipliées par les effectifs d'étudiant·e·s escomptés pour fixer le montant total des coûts de référence par groupe de domaines d'études et adaptées selon les prévisions du renchérissement. Par conséquent, au vu de la

³ Rapport du Conseil fédéral "[Mettre à profit le potentiel scientifique en période de crise](#)", 23 novembre 2022, Rapport du Conseil suisse de la science (CSS) "[Le conseil scientifique dans le champ politique en temps de crise. Considérations et recommandations du Conseil suisse de la science CSS](#)", 15 novembre 2022

⁴ Étudiant·e·s de niveau diplôme, bachelor, master, doctorat, formation continue (au moins 60 crédits ECTS), non répartis ou études approfondies selon :

OFS. 2022. [Étudiants selon le type de hautes écoles](#).

OFS. 2019. [Scénarios 2018-2027 pour le système de formation](#).

croissance importante du nombre d'étudiant·es, une réduction effective du financement aurait des conséquences néfastes à long terme, notamment avec une baisse de la qualité de l'enseignement, une recherche qui n'est plus à la pointe ainsi qu'une capacité d'innovation réduite.

Dans ce contexte, il s'agit d'éviter à tout prix la sous-estimation du nombre d'étudiant·e·s et que la non-association de la Suisse au programme de recherche européen Horizon Europe ne s'installent de manière structurelle. Ainsi, il est primordial que tout soit mis en œuvre, au niveau politique comme au sein des hautes écoles, pour qu'une érosion du financement et ainsi de la qualité de leurs prestations ne puisse s'installer dans la durée. Il en va du maintien de la compétitivité de la Suisse, de sa faculté d'innovation, de son attractivité pour les entreprises internationales, de sa capacité à répondre aux grands défis sociétaux et, in fine, de sa prospérité.

2. Digitalisation

Faire circuler les connaissances, ouvrir la recherche et l'enseignement

Le milieu académique est traversé par un changement de paradigme profond fondé sur la circulation croissante des données et des savoirs. Dans ce contexte, de nombreuses mesures sont en cours de mise en œuvre pour une évolution vers la science, la formation et l'innovation ouvertes (« Open Science and Education »).

Pour que les hautes écoles puissent apporter une contribution décisive à l'exploration, la conception et l'accompagnement du processus de transformation de l'ensemble de la société induit par la digitalisation, elles doivent repenser leurs propres structures, activités et méthodes de travail, suivre de nouvelles questions et approches de recherche et repenser l'enseignement. Cette exigence est celle de toutes les hautes écoles, qui mettent l'accent sur la digitalisation dans leurs stratégies respectives et mettent en œuvre de nombreuses mesures couvrant différents champs d'action. Dans ce contexte, l'Open Science et l'Open Education occupent une place importante, tout comme le renforcement des digital skills dans l'enseignement qui met l'accent sur les compétences digitales des étudiant·e·s, des enseignant·e·s et des institutions.

Exemple

En Suisse, l'Open Access est encadré par une stratégie nationale ainsi que par un plan d'action.⁵ Ils s'orientent à la vision que 100 % des publications scientifiques issues des hautes écoles helvétiques soient gratuitement disponibles d'ici à 2024. Ce délai de mise en œuvre ambitieux ne sera pas pleinement atteint comme initialement défini. Cependant, swissuniversities et le FNS ont mené des négociations commerciales avec les principaux éditeurs scientifiques (Elsevier, Springer Nature et Wiley) pour permettre aux scientifiques du pays de publier en libre accès et continuent activement les efforts pour réaliser les objectifs de la stratégie nationale. Le FNS a rendu obligatoire le libre accès de toutes les publications dont il a financé les travaux. Les hautes écoles informent et soutiennent leurs chercheuses et chercheurs dans cette transition et leurs bibliothèques se coordonnent pour créer des synergies.

⁵ swissuniversities, FNS. 2017. [Stratégie nationale suisse sur l'Open Access](#). swissuniversities. 2018. [Stratégie nationale suisse sur l'Open Access: Plan d'action](#).

Exemple

Le développement de la pratique des données de recherche ouvertes (« Open-Research Data ») en Suisse est encadré par une stratégie nationale et un plan d'action approuvé par swissuniversities, le Conseil des EPF, le FNS et les Académies suisses des sciences.⁶ Cette transition nécessite non seulement un changement de culture profond de la pratique scientifique (Research Assessment, collaborations), mais également de maîtriser des questions autant techniques (préparer des données, métadonnées et codes informatiques d'analyse, etc.) qu'éthicolégales (respect de la sphère privée, limites de l'anonymisation, propriété des données, aspects transnationaux).

Les mesures pour la période FRI 2021-2024 sont en partie déjà mises en œuvre et en partie prévues pour la deuxième moitié de la période. Jusqu'en 2024, la priorité sera donnée au développement stratégique de la digitalisation, à l'extension des infrastructures informatiques et à la création de chaires, et au lancement de projets de recherche supplémentaires. L'offre d'enseignement doit par ailleurs être évaluée en permanence, adaptée aux défis actuels et développée. Les prestations de services des hautes écoles sont également marquées par la transformation en cours. De plus, un accent particulier est mis par les hautes écoles pédagogiques sur la digitalisation en lien avec l'éducation, conformément à leur mandat.

Enseignement

Dans le domaine de l'enseignement, les hautes écoles évaluent actuellement les expériences faites concernant l'enseignement à distance pendant la pandémie de COVID-19 et relèvent que l'enseignement en présentiel reste essentiel. Ce faisant, elles s'attendent à poursuivre le développement d'un enseignement de qualité. Les hautes écoles créent des environnements d'enseignement virtuels (par exemple sous la forme de campus digitaux) et développent l'infrastructure nécessaire à la mise en place d'offres digitales variées et innovantes. Les étudiant·e·s et les enseignant·e·s bénéficient de formations spécifiques pour renforcer leurs compétences digitales de manière ciblée et des services spécialisés coordonnent les efforts et conseillent les collaboratrices et collaborateurs en matière digitale. De nouvelles filières d'études et des cours de formation continue sont également proposés. Du point de vue du contenu des enseignements existants, d'importants efforts sont également menés. Dans tous les cursus émergent des cours et modules en lien avec la digitalisation, la maîtrise d'outils numériques, la gestion des données, la pensée algorithmique et le rôle de robots. L'objectif est de préparer toutes et tous les étudiant·e·s à maîtriser l'environnement digitalisé dans lequel ils/elles sont appelés à évoluer à l'avenir. Dans ce contexte, les hautes écoles pédagogiques s'orientent tout particulièrement vers les exigences posées aux futur·e·s enseignant·e·s.

Exemple

Le programme [P-8 « Renforcement des digital skills dans l'enseignement »](#) vise notamment le renforcement des compétences numériques des étudiant·e·s (*computational competencies*) et la requalification des enseignant·e·s des hautes écoles afin de leur permettre de s'adapter aux évolutions récentes dans l'enseignement. Après une phase d'impulsion en 2019-2020, ayant permis à chaque haute école de faire un bilan de ses propres besoins et de combler ses lacunes les plus urgentes, les hautes écoles ont entamé avec la période

⁶ swissuniversities, Conseil des EPF, Académies suisses des sciences, FNS. 2021. [Stratégie Nationale Suisse Open Research Data](#) et [ORD Action Plan: Version 1.0.](#)

2021-2024 une phase de consolidation. Le lancement de nombreuses collaborations a permis une importante mise en réseau des différentes ressources et acteurs impliqués dans le renforcement des compétences numériques à travers la Suisse.

Exemple

Les trois hautes écoles bernoises (Université, HES et HEP) ainsi que l'IFFP et l'EPFL participent à la coopération inter-écoles [BeLEARN](#). Le projet, également soutenu par le canton de Berne, encourage la recherche dans le domaine de l'enseignement numérique. BeLEARN cherche des réponses aux questions relatives à l'enseignement et à l'apprentissage dans un monde digitalisé, mène des recherches, traduit les résultats en solutions concrètes pour la pratique et encourage les innovations. Une autre activité est la mise en réseau de chercheur·e·s, d'entrepreneur·e·s, de start-ups et d'utilisateurs·trices dans les domaines thématiques des compétences digitales, des outils numériques et de la science des données pour l'éducation (Data Science for Education).

Recherche

Dans le domaine de la recherche, de nombreuses activités sont en cours dans différents domaines tels que l'intelligence artificielle, les humanités numériques, la cybersécurité ou l'innovation numérique. De nombreux projets de recherche appliquée sont également menés dans le domaine de la digitalisation, parfois en étroite collaboration avec l'économie ou d'autres mandants. Les hautes écoles ne considèrent pas la digitalisation comme un processus purement technique, mais s'intéressent de près à ses dimensions juridiques, écologiques ou éthiques. En outre, diverses initiatives régionales et en collaboration entre plusieurs hautes écoles sont actuellement mises en œuvre. Dans le domaine de la formation des enseignant·e·s, les conséquences du changement numérique dans l'éducation sont prises en compte dans toute leur ampleur pour accompagner de manière critique la transformation numérique dans l'éducation.

Exemple

Le [Centre de Recherche sur l'Enseignement/Apprentissage par les Technologies numériques \(C·R·E/A·TE\)](#) de la HEP | PH FR réunit différents acteurs qui participent ensemble à la digitalisation réfléchie de l'éducation. Le centre se donne pour mission de participer à la construction de l'école de demain en facilitant la mise en œuvre des technologies numériques et en soutenant la recherche qui s'intéresse à l'impact de ces technologies sur l'éducation.

Exemple

L'association [DaSCH – Swiss National Data and Service Center for the Humanities](#), fondée en 2020, est financée depuis 2021 par le FNS pour au moins quatre ans en tant qu'infrastructure de recherche nationale avec des fonds fédéraux. Les universités de Bâle, Berne, Lausanne et Zurich y participent. DaSCH est une infrastructure nationale pour les données des sciences humaines. Elle soutient les chercheuses et chercheurs en sciences humaines dans l'application de méthodes de recherche numériques par le biais de l'archivage, de l'échange et de la réutilisation des données. L'association offre également des formations et du conseil pour permettre aux chercheuses et chercheurs d'utiliser les meilleures méthodes, systèmes de gestion des données et outils pour leurs projets.

Administration

Dans l'administration, de nombreuses mesures sont en cours de mise en œuvre pour digitaliser entièrement les processus administratifs des hautes écoles et de l'administration des études, alors que le travail hybride s'est entre-temps établi. A l'intersection de ces domaines, des centres de compétences sont souvent créés pour soutenir les chercheuses et chercheurs ou l'administration, que ce soit pour la recherche assistée par ordinateur, l'analyse, la gestion et l'archivage des données ou leur publication durable et ouverte.

Défis et perspectives

Dans le domaine de la digitalisation, trois grands défis peuvent notamment être identifiés. Premièrement, l'ouverture de la science à un paradigme marqué par le partage et l'accessibilité⁷ requiert des financements correspondant aux besoins. À ce titre, un engagement et un financement supplémentaires seront tout particulièrement nécessaires pour réussir un changement de culture dans le domaine de l'Open Science.

Deuxièmement, la cybersécurité fait l'objet de la plus grande attention dans toutes les hautes écoles. Face au nombre croissant de cyberattaques, les exigences sont de plus en plus élevées pour garantir la sécurité des données et des infrastructures. Parallèlement, le personnel doit être davantage sensibilisé à la cybersécurité.

Finalement, les hautes écoles doivent s'assurer de la compatibilité des outils, infrastructures et applications informatiques avec les dispositions relatives à la protection des données. De nombreuses questions, notamment juridiques et techniques, restent en suspens et nécessitent des analyses et des débats plus approfondis. Ces démarches impliquent par ailleurs des coûts également supportés par les hautes écoles.

3. Promotion de la relève et politique du personnel dans les hautes écoles

Attirer d'excellent·e·s scientifiques vers une carrière académique ou une fonction exigeante, basée sur les compétences scientifiques, dans l'économie, la société, la formation et la culture et les y maintenir durablement constitue une priorité pour les hautes écoles et a un coût. Leurs stratégies accordent toutes une importance centrale à l'encouragement de la relève. Conscientes de leur responsabilité et de l'obligation qui leur incombe face à la relève académique, les hautes écoles et tout particulièrement les HEU ont mis en place ces dernières années de nombreuses mesures, différenciées selon les domaines d'études et le cadre institutionnel, pour augmenter l'attractivité des carrières académiques et développer leur culture organisationnelle. Ces changements sont appelés à se poursuivre. Au sein des hautes écoles pédagogiques et spécialisées, les carrières se déroulent souvent de manière non linéaire et les possibilités de carrière et la promotion de la relève doivent ainsi être appréhendées en lien avec la science et le champ professionnel. Les efforts des trois types de hautes écoles visant à améliorer les conditions de la relève scientifique et à accroître la diversité, dont une partie sont fournis dans le cadre des contributions liées à des projets⁸, seront poursuivis de manière intensive durant la deuxième moitié de la période FRI, ceci dans la limite des possibilités financières.

Les HEU s'emploient à promouvoir des conditions de travail, d'enseignement et de recherche optimales en faveur de la relève scientifique. Elles avaient notamment réaffirmé

⁷ Les données issues des études ainsi que de leurs méthodes d'analyse (« Open Research Data ») doivent être partagées selon les principes FAIR : Findable (facilement trouvable), Accessible, Interoperable, Reusable (réutilisable).

⁸ Plus d'informations sur les programmes [P-1 Formation doctorale](#), [P-7 Diversité, inclusion et égalité des chances](#), [P-9 Didactique disciplinaire](#) et [P-11 Double profil de compétences](#).

leur engagement dans une position⁹ suite à la pétition Academia déposée par le corps intermédiaire académique début 2021.

Modèles de carrière et catégories de personnel

Différentes mesures sont mises en œuvre pour les carrières scientifiques, dont trois sont particulièrement importantes : premièrement, les éléments qualitatifs seront davantage pris en compte lors des nominations, comme le recommande par exemple la Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche (DORA). Deuxièmement, le nombre de postes de professeur·e assistant·e tenure track sera augmenté afin d'offrir de véritables perspectives de développement. Troisièmement, en dessous du poste de professeur·e, davantage de postes à durée indéterminée seront créés, dans la mesure du possible, dans de nouvelles catégories de postes, qui offrent différentes options de carrière avec des objectifs et des possibilités de développement clairement définis.

Les hautes écoles suisses développent des modèles de carrière spécifiques à leurs profils et s'efforcent d'en améliorer la prévisibilité. Elles veillent particulièrement à l'encadrement et à la formation de chercheur·e·s d'excellence.

Les hautes écoles pédagogiques accordent une importance stratégique à l'encouragement de leur relève scientifique. Pour ce faire, elles développent les possibilités de qualification pour leur personnel. La promotion des carrières au sein des HEP passe souvent par l'établissement d'aperçus de carrière pour la relève, afin de faire connaître les différentes possibilités et de définir autant que possible des positions par le biais de fonctions de référence. Des entretiens réguliers d'évaluation des objectifs servent à définir les prochaines étapes de carrière possibles.

Au sein des HES, la promotion des carrières va du soutien financier direct aux modèles de temps de travail flexibles, en passant par la possibilité d'effectuer des semestres d'accueil et de recherche, des années de pratique dans l'économie privée, des semestres d'échange et des congés sabbatiques, sans oublier les cours visant à améliorer les compétences linguistiques en anglais. Les HES ont en outre créé des postes de tenure track et de qualification pour leurs enseignant·e·s et soutiennent financièrement les publications de leur personnel de recherche. Des structures de soutien centralisées pour le domaine de la formation doctorale ont notamment été créées. La moitié des HES sont actuellement en train d'évaluer et d'adapter leurs catégories de personnel, modèles d'engagement, ordonnances sur le personnel ou parcours de carrière sous différentes formes.

Dans la poursuite de carrières académiques, le système universitaire a besoin de jeunes scientifiques bien formés et compétents. Le nombre d'emplois permanents étant limité dans les hautes écoles universitaires, des réorientations vers des carrières non académiques sont normales et souhaitables. C'est pourquoi les HEU ne se contentent pas de promouvoir la carrière académique "classique", mais transmettent également des compétences utiles à d'autres carrières, afin de préparer la relève de manière optimale à un marché du travail hautement compétitif et orienté vers l'international, à l'intérieur comme à l'extérieur des hautes écoles. Dans ce contexte, la sélection précoce et les bilans réguliers sont essentiels pour permettre une évolution de carrière ciblée.

De nouveaux postes de soutien à la recherche dans le « third space », qui offrent des perspectives intéressantes entre les univers académique et administratif, sont en outre créés.

⁹ swissuniversities. 2021. [Les hautes écoles universitaires s'emploient à promouvoir des conditions de travail, d'enseignement et de recherche optimales en faveur de la relève scientifique.](#)

Plusieurs hautes écoles ont de plus mis en place des coopérations avec des acteurs publics et privés afin de mieux traiter les interfaces entre le marché du travail académique et non académique. De nombreux cours permettent aux doctorant·e·s d'acquérir des compétences transversales nécessaires pour occuper des postes à responsabilité dans l'économie, l'administration, la politique, la culture ou le domaine social.

Exemple

L'Université de Berne a créé de nouvelles catégories d'emploi en 2019. Parmi les [postes permanents](#) en dessous du poste de professeur·e, le poste de maître/maîtresse de conférence de conférences (Dozent·in) a été revalorisé en tant que poste indépendant avec une spécialisation soit dans l'enseignement, soit dans la recherche. Ces postes, qui offrent de nouvelles possibilités aux jeunes chercheuses et chercheurs, peuvent également être occupés avec une pré titularisation conditionnelle (dans le sens d'une tenure track).

Egalité des chances dans la relève.

Les hautes écoles fournissent des efforts particuliers pour assurer l'égalité des chances, la diversité et l'inclusion. Il s'agit notamment de mesures de nature institutionnelle pour renforcer l'égalité des chances entre hommes et femmes telles que la sensibilisation des cadres pour la diversité, la mise en place de programmes spéciaux de mentoring ou de formation ou le soutien aux doubles carrières. Différentes initiatives portant sur d'autres dimensions de l'égalité des chances sont également mises en place, dont des projets portant par exemple sur la ségrégation sociale, les besoins spéciaux (special needs) ou encore l'orientation sexuelle¹⁰.

Des efforts de promotion spécifique au genre portent aussi sur les conditions d'embauche, les procédures de recrutement ou la composition des commissions et des organes. Par ailleurs, des manifestations de réseautage spécifiques aux femmes sont organisées et des bourses sont attribuées. De plus, une attention particulière est accordée à l'augmentation de la proportion de femmes à différents niveaux de carrière. Le problème du "leaky pipeline", selon lequel la proportion de femmes diminue à mesure que l'on monte dans la hiérarchie, persiste. La Chambre des hautes écoles universitaires de swissuniversities a également adopté des recommandations et des bonnes pratiques pour garantir l'égalité des chances dans les procédures de nomination¹¹. La nouvelle publication du Gendermonitoring de swissuniversities parue fin 2022, rassemble les données sur la répartition par genre des embauches au niveau professoral dans les hautes écoles universitaires, ainsi que sur la proportion de femmes professeures dans les effectifs totaux de ces institutions. Il en ressort que les bonnes pratiques sont largement mises en œuvre. La proportion de professeures assistantes est également réjouissante. Pour les années 2019 à 2021, la part des femmes parmi les nouveaux engagements dans la catégorie des professeur·e·s assistant·e·s avec tenure track s'élève 52%.¹² Au fil du temps, l'image d'une augmentation continue mais lente du nombre de femmes devrait rester valable ; cependant, il faudra du temps pour que la problématique du "leaky pipeline" s'atténue et un effort soutenu sera nécessaire à cet effet.

¹⁰ Voir notamment le programme [P-7 Diversité, inclusion et égalité des chances dans le développement des hautes écoles](#).

¹¹ swissuniversities, Chambre des hautes écoles universitaires. 2020. [Recrutement des professeur·e·s : recommandations et bonnes pratiques](#).

¹² swissuniversities. 2022. [Répartition par genre des professeures et professeurs : Embauches 2019-2021 – Effectifs totaux 2020](#).

Exemple

Le programme "[Fix the leaky pipeline](#)", qui soutient les femmes dans les carrières scientifiques, est en cours dans le domaine des EPF. L'objectif est d'augmenter la proportion de femmes à tous les niveaux de la carrière académique et de remédier au problème du "leaky pipeline" dans les sciences naturelles. Le programme se compose de groupes de coaching, de cours sur des thèmes liés à la carrière, ainsi que d'événements de mentoring et de réseautage. Les jeunes femmes scientifiques ont la possibilité d'évaluer leur situation professionnelle et de développer la stratégie de carrière qui correspond le mieux à leurs objectifs et à leurs besoins.

Doctorat et qualification académique de la relève

Le doctorat est un instrument central pour la qualification de la relève, dont les hautes écoles veulent continuer à améliorer la qualité et l'attractivité. Il est entre autres une étape importante de la formation en vue d'entamer une carrière scientifique. Dans ce sens, l'amélioration des conditions d'encadrement est essentielle. Pour cette raison, les HEU ont émis des recommandations¹³. Elles créent davantage de programmes de doctorat et recommandent notamment que les doctorant·e·s soient encadrés par au moins deux personnes. Cela favorise la mise en réseau et l'intégration des doctorant·e·s dans la recherche et l'enseignement et prévient en même temps les relations d'encadrement et de dépendance potentiellement difficiles et problématiques. Les principes relatifs au doctorat sont fixés dans la prise de position de swissuniversities¹⁴, qui identifie notamment des facteurs de réussite pour les partenariats entre types de hautes écoles, dont la transparence sur les critères d'admission. En effet, les hautes écoles spécialisées et pédagogiques ne disposent pas du droit de délivrer des titres de doctorat et ne peuvent offrir à leur relève cette qualification scientifique supplémentaire que grâce à des coopérations mises en place avec des hautes écoles universitaires en Suisse ou des hautes écoles à l'étranger. Indépendamment des coopérations avec les HES et HEP, certaines hautes écoles universitaires ont en outre adapté leurs bases légales afin de permettre aux diplômés de master de ces deux types de hautes écoles d'effectuer un doctorat directement au sein d'une HEU. D'autres projets de coopération sont en cours de planification.

Exemple

Le Centre de Compétences Romand de Didactique Disciplinaire 2Cr2D, soutenu par la HEP BEJUNE, la HEP VS | PH VS, l'Université de Fribourg, l'Université de Genève, la HEP | PH FR et la HEP Vaud, soutient le développement de la recherche en didactique des disciplines et l'encouragement de la relève. Le centre propose des formations de master et de doctorat, mène des recherches dans neuf orientations de la didactique des disciplines, entretient des échanges entre la recherche et le champ professionnel et encourage la mobilité nationale et internationale.

Exemple

La Zürcher Hochschule der Künste a mis en place une structure de soutien centralisée pour le domaine de la formation doctorale sous la forme d'un [PhD Centre](#). L'objectif de ce nou-

¹³ swissuniversities, Chambre des hautes écoles universitaires. 2020. [Caractéristiques des études doctorales en Suisse et recommandations de la Chambre des hautes écoles universitaires](#).

¹⁴ swissuniversities. 2021. [Position de swissuniversities sur le doctorat](#).

veau centre est de renforcer l'ancrage institutionnel et stratégique des programmes doctoraux à la ZHdK et de développer un soutien à l'échelle de l'institution pour le troisième cycle. Le PhD Centre soutient les travaux de développement et accompagne notamment la mise en place de coopérations. Des écoles doctorales (PhD schools) ont été mises en place, des critères pour les coopérations ont été définis et des canaux ont été créés pour l'encouragement de la relève. Différentes offres ont en outre été développées pour les doctorant·e·s: allant de la promotion des compétences transversales et transférables aux offres d'information en passant par le coaching.

Défis et perspectives

L'exclusion de la Suisse des programmes de recherche européens a également de graves conséquences dans le domaine de l'encouragement de la relève, très fortement orienté vers l'international. Alors que la pandémie de Covid-19 avait déjà massivement limité la mobilité internationale et les possibilités de mise en réseau pour la carrière des jeunes scientifiques, la relégation de la Suisse au rang de pays tiers non associé au programme « Horizon Europe » met désormais en péril l'attractivité de la place scientifique suisse. Il devient de plus en plus difficile pour les hautes écoles suisses d'attirer et de conserver d'excellents chercheuses et chercheurs internationaux.

Malgré la diversité des développements et de la mise en œuvre des mesures dans le domaine de la promotion de la relève, certains obstacles subsistent.

Ainsi, l'égalité des chances dans la science ne peut être considérée isolément des autres circonstances. Lors de la création de nouveaux postes, les hautes écoles doivent donc tenir compte des conditions structurelles et financières. Pour que les aspects liés à l'égalité soient pris en compte de manière globale, un développement de culture interne aux hautes écoles est en cours.

Pour les HES et HEP, c'est le recrutement de spécialistes disposant d'un double profil de compétences¹⁵ qui constitue un défi. Son renforcement nécessite, par exemple, un équilibre entre des directives claires et une certaine flexibilité en ce qui concerne le lien avec la pratique. Par ailleurs, les HEP relèvent que les ressources financières dont elles disposent pour l'encouragement de la relève sont trop limitées, ce qui entraîne une légère diminution des projets de doctorat et complique l'aménagement de conditions d'embauche attrayantes. Finalement, le fait que les HES et HEP ne disposent pas du droit de délivrer des titres de doctorat et la nécessité pour elles de mettre en place des coopérations avec des hautes écoles universitaires en Suisse ou des hautes écoles à l'étranger pour offrir à leur relève une qualification scientifique de niveau doctorat constitue elle aussi un défi. Elle complique en effet la socialisation et la qualification académique de la relève au profil HES ou HEP et la mise en place d'une promotion de la relève orientée sur les objectifs de ces deux types de hautes écoles.

4. Développement du système de santé

Au cours de la période FRI actuelle, les hautes écoles contribuent à former davantage de personnel de santé et de médecins bien qualifiés. Ainsi, comme prévu dans le programme

¹⁵ Le double profil recherché par les HES combine une expérience professionnelle pratique avec des compétences scientifiques pointues et un bagage pédagogique solide. Pour les HEP, il allie des compétences scientifiques et un lien spécifique avec le domaine professionnel, en plus de qualifications en didactique disciplinaire.

spécial en médecine humaine, les hautes écoles universitaires ont augmenté leurs capacités d'accueil afin d'accroître le nombre de diplômes délivrés en médecine humaine. Les sites de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich ont ainsi augmenté leurs capacités, tandis que de nouvelles filières d'études ont été créées au niveau bachelor (à l'ETH Zurich ainsi qu'avec le « St.Galler Track » et le « Luzerner Track ») et master (à l'Université de Fribourg et à l'Università della Svizzera Italiana ainsi que les Joint Medical Masters de l'Université de St-Gall et de l'Université de Zurich ainsi que de l'Université de Lucerne et de l'Université de Zurich). L'objectif ambitieux d'au moins 1'300 diplômes en médecine humaine à partir de 2024 peut ainsi être atteint.¹⁶ Les mesures prises ont permis de diversifier considérablement le paysage de la formation, puisque les universités forment également des médecins qui ont un bagage par exemple en biologie, en biotechnologie et en big data. De leur côté, les nouvelles filières d'études définissent leurs propres priorités, telles que la médecine de famille, la haute technologie ou l'économie de la santé. Afin d'exploiter les capacités des filières, certaines universités proposent des journées d'information spéciales dans les établissements du secondaire II. Par ailleurs, de nouveaux contenus, formats et programmes de manifestations sont développés en permanence.

En outre, le programme P-4 « Swiss Learning Health System (SLHS) » est un projet commun des HEU et des HES en vue de l'établissement à long terme d'une plate-forme nationale pour la santé et le bien-être. Il vise entre autres à renforcer la coopération entre les acteurs de la santé et la participation de différentes disciplines et professions. D'autre part il entend promouvoir une formation inter- et transdisciplinaire des jeunes chercheurs dans le domaine des systèmes de santé et des soins de santé¹⁷.

Dans le domaine de la santé, l'interprofessionnalité joue un rôle important. C'est pourquoi les filières d'études sont orientées vers l'interdisciplinarité et que des cours sont organisés en de nombreux endroits – parfois en collaboration entre HEU et HES – pour les étudiant·e·s en médecine, en soins infirmiers/sciences infirmières ou encore en santé (obstétrique/sage-femme, nutrition et diététique, ergo- et physiothérapie, technique en radiologie médicale etc.). Une attention particulière est accordée au lien entre la recherche et la pratique ainsi qu'à la collaboration avec les hôpitaux, par exemple en exploitant des centres de recherche clinique en collaboration avec des hôpitaux ou des centres de simulation interprofessionnels. Ce lien joue ainsi non seulement un rôle dans la formation des professionnel·le·s, mais les hautes écoles développent également grâce à la recherche des bases pour de nouveaux domaines d'activité et des modèles de collaboration dans les professions de la santé, tout en abordant des problèmes complexes de la pratique. L'activité de recherche intense conduit par exemple au développement de nouvelles solutions de santé numériques, d'applications pour la médecine personnalisée ou de nouveaux produits.

Exemple

La Suisse manque sévèrement de personnel soignant. Porté par cinq hautes écoles spécialisées, le [Competence Network Health Workforce](#) a enquêté pendant quatre ans sur les raisons, proposé des solutions et établi un réseau d'échange unique en Suisse.

¹⁶ swissuniversities. 2021. [Programme spécial médecine humaine – Rapport final de swissuniversities concernant le programme spécial « Augmentation du nombre de diplômes délivrés en médecine humaine » du 2 décembre 2021.](#)

¹⁷ Plus d'information. [Swiss Learning Health System](#)

Exemple

Afin de renforcer la recherche translationnelle, l'Université de Zurich, l'EPFZ ainsi que l'Hôpital universitaire de Zurich, l'Hôpital pédiatrique universitaire de Zurich, la Clinique universitaire Balgrist et la Clinique psychiatrique universitaire de Zurich ont créé [The LOOP Zurich](#), un centre médical de recherche et de médecine de précision. L'objectif est de transférer efficacement les connaissances scientifiques dans l'application médicale pour des soins de santé personnalisés. Outre l'expertise scientifique des chercheuses et chercheurs impliqués, les infrastructures de recherche les plus modernes en informatique biomédicale et en biomédecine quantitative ainsi que la disponibilité de biobanques et de vastes banques de données constituent la base des projets de recherche du centre.

Un deuxième point fort concerne la médecine de famille, qui apporte une contribution importante aux soins médicaux de base. Tous les sites de formation en médecine enseignent la médecine de famille en tant que thème transversal, des stages de longue durée en médecine de famille sont organisés dans plusieurs universités et les étudiant·e·s doivent parfois passer un nombre minimum de jours de stage dans un cabinet de médecine de famille durant leur année à option. Des médecins de famille sont également impliqués dans l'enseignement ou font découvrir ce domaine aux étudiant·e·s dans le cadre de programmes de mentorat.

Exemple

L'[Institut de médecine de famille](#) a été fondé en 2018 à l'Université de Fribourg. Il encourage la collaboration avec les médecins de famille et développe la recherche axée sur la médecine de famille, notamment dans le domaine de la prise en charge des maladies chroniques. Dans le cadre du nouveau master en médecine humaine créé en 2019, l'institut veille à la mise en œuvre des stages en médecine de famille.

Défis et perspectives

Avec la pandémie de COVID-19, le développement du système de santé publique revêt une importance et une urgence encore plus grandes. De nombreuses hautes écoles participent à la recherche sur le virus SARS-CoV-2 ou sur les vaccins ou à la surveillance de l'évolution de la pandémie. Jusqu'à présent, les scientifiques ont joué un rôle important dans le conseil aux autorités - par exemple dans le cadre de l'ancienne Swiss National COVID-19 Science Task Force.

Pour la deuxième partie de la période FRI, plusieurs hautes écoles prévoient de développer leur enseignement, de créer de nouveaux modules de formation et formats d'enseignement et d'adapter leurs curriculums en conséquence. D'autres centres de compétences et coopérations dans le domaine de l'enseignement interdisciplinaire et interprofessionnel sont également prévus.

Les tâches et les intérêts d'un hôpital étant différents de ceux d'une haute école, la coordination avec les hôpitaux constitue parfois un défi pour les universités. Il en va de même en ce qui concerne la mise en place des nombreuses offres d'enseignement interdisciplinaires et interprofessionnelles et le recrutement de professeur·e·s issus du secteur de la santé. De plus, l'adaptation en cours des contributions AIU constitue elle aussi un défi pour le financement durable de l'enseignement, particulièrement coûteux dans le domaine de la médecine. Pour leur part, les HES relèvent un manque important de personnel qualifié et un nombre trop faible de places de stage dans le domaine de la santé.

En outre, depuis 2022 les travaux préparatoires à la mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers, auxquels participent également les hautes écoles, sont en cours. Sur mandat de la CSHE, swissuniversities a élaboré au cours du deuxième semestre 2022 un premier concept pour un programme spécial visant à augmenter le nombre de diplômés en soins infirmiers HES, qui a été remis à la CSHE fin 2022. Les travaux de concrétisation du concept se poursuivront en 2023. Selon le calendrier actuel de la CSHE, la formulation pour le programme spécial est prévue pour 2024.

5. Diminution de l'abandon des études

La réduction du taux d'abandon des études est un objectif important pour les hautes écoles, en particulier pour les hautes écoles universitaires. Les hautes écoles considèrent un «abandon des études» comme un départ permanent et sans titre du système des hautes écoles. Cette définition ne comptabilise pas automatiquement comme un abandon un étudiant ayant changé de branche d'études et/ou de type de haute école. Avec ce phénomène complexe, dont les origines sont diverses¹⁸, toutes les hautes écoles ont pris des mesures pour réduire le nombre d'abandons. Il s'agit là d'un défi, notamment en ce qui concerne le maintien du niveau de qualité. Dans certaines filières, la première année d'études fait figure d'année d'évaluation, permettant non seulement l'orientation des étudiants, mais également la sélection dans la période initiale des études. Ce système permet d'assurer le niveau de qualité, notamment dans les filières avec un grand nombre de nouveaux inscrits en première année.

Une attention particulière est accordée au passage du gymnase à l'université et au début des études. Ainsi, la transition vers une haute école est assurée à travers des coopérations existantes avec les gymnases. Des séances d'information, des manifestations spéciales au début du premier semestre ou des auto-évaluations pour les futurs étudiant·e·s sont mises en place afin de déterminer si la branche d'études correspond à leurs attentes et s'ils disposent des compétences initiales requises¹⁹. En de nombreux endroits, les hautes écoles universitaires ont mis en place, pour toute la durée des études, des espaces dans lesquels les étudiant·e·s peuvent faire valoir leur point de vue, par exemple en ce qui concerne l'excellence de l'enseignement ou l'évaluation des programmes d'études. Cela contribue d'une part à améliorer le contenu de l'enseignement et d'autre part à renforcer l'implication des étudiant·e·s dans le fonctionnement de l'établissement.

Exemple

L'Université de Berne propose une [auto-évaluation en ligne](#) en biologie, en mathématiques et en psychologie, afin que les futurs étudiant·e·s puissent se faire une idée préalable de l'adéquation de la discipline à leurs attentes et des compétences initiales requises. L'outil offre un aperçu des prérequis disciplinaires, des informations générales sur le domaine d'études ainsi que des informations spécifiques aux études à l'Université de Berne. L'évaluation ne permet pas de garantir qu'une personne soit apte à suivre les études concernées mais elle offre une aide à la prise de décision.

¹⁸ Voir Rapport OFS, 2021. [Conditions d'études et de vie dans les hautes écoles suisses. Rapport principal de l'enquête 2020 sur la situation sociale et économique des étudiantes et des étudiants](#). Chapitre 5.3 & 5.4

¹⁹ Voir swissuniversities.2022. [Transition du gymnase à l'université – Good Practices](#).

Différents types de mesures

Les hautes écoles ont développé diverses mesures visant la diminution de l'abandon des études. Par exemple, la mise en place de mesures qui encouragent l'organisation individuelle et flexible des études montre que les recommandations de swissuniversities en matière de flexibilisation et d'études à temps partiel sont largement appliquées.²⁰ Des efforts sont ainsi en cours un peu partout pour flexibiliser les études, car un engagement associatif, politique, culturel, social ou dans le sport de haut niveau favorise les compétences transversales et contribue à renforcer l'employabilité des diplômés des hautes écoles.

Les mesures prévues par les HEU pour l'ensemble de la période FRI, dont une grande partie a déjà été mise en œuvre, peuvent être classées en différentes catégories. Un premier groupe de mesures s'adresse aux besoins généraux d'information et de conseil des étudiant·e·s et comprend par exemple des conseils d'études à bas seuil, des enquêtes de satisfaction auprès des étudiant·e·s, des manifestations de mise en réseau ou des cours sur les méthodes d'apprentissage.

Une deuxième catégorie est axée sur la discipline. Il s'agit notamment de cours d'introduction au contenu, de la promotion du choix d'études atypiques du point de vue du genre ou du soutien en matière de compétences numériques.

Une troisième catégorie de mesures vise à concilier les études et les obligations familiales ou les activités extracurriculaires. Dans ce domaine, plusieurs hautes écoles universitaires proposent par exemple du mentorat, des cours de sensibilisation pour les cadres, des crèches ou des services de garde d'urgence pour les enfants malades

Les mesures visant à promouvoir l'égalité des chances, telles que le recours à des applications digitales pour les étudiant·e·s ayant des besoins particuliers ou le développement des compétences du corps enseignant en matière de pédagogie inclusive, font partie du quatrième groupe. On peut également y inclure des mesures architecturales ou des offres de soutien particulières pour les personnes en situation de handicap.

Une cinquième catégorie comprend les mesures de promotion de la santé, parmi lesquelles on peut compter les offres de soutien pour la santé physique et psychique ou les campagnes de sensibilisation à la prévention de la santé. Enfin, la dernière catégorie regroupe les mesures qui mettent l'accent sur l'aide financière aux étudiant·e·s. Il convient de souligner ici que le système des bourses relève de la compétence des cantons.

Exemple

L'Université de Lausanne a obtenu en 2021 le label "[Healthy Campus](#)" de la Fédération internationale du sport universitaire (FISU). Cette initiative vise à promouvoir la santé et le bien-être des étudiant·e·s et du personnel des hautes écoles et permet l'échange de bonnes pratiques entre les universités participantes. Le label porte sur le sport, l'alimentation, la prévention des maladies, la santé mentale, les comportements à risque, l'environnement, la durabilité et la responsabilité sociale ainsi que la gestion saine du campus.

Concernées elles aussi par le phénomène, les hautes écoles spécialisées et hautes écoles pédagogiques ont également mis en place des mesures.

Au sein des HEP, celles-ci peuvent être classées dans les catégories « conseil et information » et « mesures relatives aux filières d'études ». Dans la catégorie « conseil et information », de nombreuses HEP proposent des services de conseil et de soutien pour les études

²⁰ swissuniversities. 2018. [Flexibilisation des études à temps partiel – recommandations](#).

– et souvent un accompagnement individuel des étudiant·e·s par le biais d'un mentorat ou d'un coaching. En ce qui concerne les filières d'études, des personnes de contact sont à disposition pour assurer un conseil.

Au sein des HES, les mesures visant à réduire le nombre d'abandons commencent déjà avant les études : collaboration avec les autorités et les écoles de provenance des futurs étudiant·e·s et information réaliste de ces derniers (par ex. lors de journées de visite), organisation de cours préparatoires ainsi que de tests d'aptitude et de procédures d'admission. Durant les études, les HES misent sur des mesures curriculaires (filières d'études à temps partiel, promotion de la conciliation entre vie familiale et professionnelle) ainsi que sur l'accompagnement et le soutien par des enseignant·e·s, des mentors, des conseillers ou des pairs. De plus, les HES appréhendent l'abandon des études de manière spécifique à chaque domaine d'études ; tous les domaines et toutes les HES ne sont pas concernés.

Défis et perspectives

Pour la deuxième moitié de cette période FRI, de nombreuses HEU prévoient d'élargir leurs services de conseil et de mieux les faire connaître. L'accent est aussi mis sur l'amélioration, dans la mesure des possibilités, du taux d'encadrement dans différents domaines d'études ou sur la mise en place ou le développement d'un monitoring complet accompagné d'enquêtes systématiques sur l'abandon des études.

L'enseignement hybride et les examens en ligne se sont fortement développés suite à la pandémie de Covid-19. Les hautes écoles estiment que l'enseignement à distance ne doit pas être érigé en norme. Il convient de développer et d'intégrer de nouvelles formes pédagogiques pertinentes. Une attention particulière doit également être accordée à la question de la protection des données lors de l'utilisation d'outils numériques.

Pour leur part, les HEP prévoient surtout d'intensifier les mesures en faveur d'une plus grande flexibilité des études pour les étudiant·e·s ayant des obligations familiales. Des formes d'études plus flexibles doivent également être testées et des bureaux de l'égalité doivent être créés dans certaines institutions. Dans ce domaine, les hautes écoles pédagogiques sont confrontées à un défi particulier : elles agissent dans un contexte où la pénurie d'enseignant·e·s s'accroît de plus en plus et doivent dans le même temps répondre à des exigences de qualité et exiger de leurs étudiant·e·s le niveau requis.